

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006796500034	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT E.P.C.I AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : RECETTE COMPIEGNE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE EAUX CARC (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 16

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 25

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 26

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 28

A3.2 - Etalement des provisions 29

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 32

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 34

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 35

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 36

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 37

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 38

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 39

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 40

A8.3 - Opérations liées aux cessions 41

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 42

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 43

A10 - Etat des travaux en régie 44

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 46

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 47

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 48

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 50

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 51

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 54

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 428 393,56	G 2 651 441,95	G-A 1 223 048,39
	Section d'investissement	B 5 538 149,91	H 2 378 253,03	H-B -3 159 896,88

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 3 807 829,05 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 2 055 398,29 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 6 966 543,47	Q= G+H+I+J 10 892 922,32	=Q-P 3 926 378,85

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 470 154,08	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 470 154,08	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 428 393,56	= G+I+K 6 459 271,00	5 030 877,44
	Section d'investissement	= B+D+F 6 008 303,99	= H+J+L 4 433 651,32	-1 574 652,67
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 7 436 697,55	= G+H+I+J+K+L 10 892 922,32	3 456 224,77

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 470 154,08	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	2 600,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	452 242,92	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 311,16	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	517 528,00	132 133,40	23 367,49	0,00	362 027,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	161 272,00	142 273,00	0,00	0,00	18 999,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		678 800,00	274 406,40	23 367,49	0,00	381 026,11
66	Charges financières	66 330,95	24 955,41	41 360,23	0,00	15,31
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		745 130,95	299 361,81	64 727,72	0,00	381 041,42
023	Virement à la section d'investissement (4)	4 143 817,10				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 064 304,03	1 064 304,03			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 208 121,13	1 064 304,03			4 143 817,10
TOTAL		5 953 252,08	1 363 665,84	64 727,72	0,00	4 524 858,52
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 900 000,00	2 418 402,31	17 107,13	0,00	-535 509,44
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	144 000,00	120 924,00	0,00	0,00	23 076,00
75	Autres produits de gestion courante	14 500,00	0,48	0,00	0,00	14 499,52
Total des recettes de gestion courante		2 058 500,00	2 539 326,79	17 107,13	0,00	-497 933,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 085,00	0,00	0,00	-8 085,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 058 500,00	2 547 411,79	17 107,13	0,00	-506 018,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	86 923,03	86 923,03			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		86 923,03	86 923,03			0,00
TOTAL		2 145 423,03	2 634 334,82	17 107,13	0,00	-506 018,92
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		3 807 829,05				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	159 650,00	88 460,66	2 600,00	68 589,34
21	Immobilisations corporelles	2 638 937,04	1 216 143,25	452 242,92	970 550,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 391 876,45	3 910 531,40	15 311,16	1 466 033,89
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 190 463,49	5 215 135,31	470 154,08	2 505 174,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	236 132,90	236 091,57	0,00	41,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	236 132,90	236 091,57	0,00	41,33
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 426 596,39	5 451 226,88	470 154,08	2 505 215,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	86 923,03	86 923,03		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	86 923,03	86 923,03		0,00
	TOTAL	8 513 519,42	5 538 149,91	470 154,08	2 505 215,43
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	900 000,00	1 213 949,00	0,00	-313 949,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00
	Total des recettes d'équipement	1 250 000,00	1 213 949,00	0,00	36 051,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	100 000,00	0,00	-100 000,00
	Total des recettes financières	0,00	100 000,00	0,00	-100 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 250 000,00	1 313 949,00	0,00	-63 949,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	4 143 817,10			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 064 304,03	1 064 304,03		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 208 121,13	1 064 304,03		4 143 817,10
	TOTAL	6 458 121,13	2 378 253,03	0,00	4 079 868,10
	Pour information	2 055 398,29			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	155 500,89		155 500,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	142 273,00		142 273,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	66 315,64	0,00	66 315,64
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 064 304,03	1 064 304,03
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		364 089,53	1 064 304,03	1 428 393,56

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 428 393,56
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	71 440,00	71 440,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		15 483,03	15 483,03
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	236 091,57	0,00	236 091,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	88 460,66	0,00	88 460,66
21	Immobilisations corporelles (6)	1 216 143,25	0,00	1 216 143,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 910 531,40	0,00	3 910 531,40
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		5 451 226,88	86 923,03	5 538 149,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	5 538 149,91
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 435 509,44		2 435 509,44
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	120 924,00		120 924,00
75	Autres produits de gestion courante	0,48		0,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 085,00	71 440,00	79 525,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	15 483,03	15 483,03
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 564 518,92	86 923,03	2 651 441,95

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	3 807 829,05
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 459 271,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 213 949,00	0,00	1 213 949,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	100 000,00
28	Amortissement des immobilisations		1 064 304,03	1 064 304,03
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 313 949,00	1 064 304,03	2 378 253,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	2 055 398,29
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 433 651,32
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	517 528,00	132 133,40	23 367,49	0,00	362 027,11
605	Achats d'eau	45 000,00	40 742,43	0,00	0,00	4 257,57
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000,00	9 081,25	0,00	0,00	-8 081,25
611	Sous-traitance générale	100 000,00	44 947,59	6 400,00	0,00	48 652,41
6132	Locations immobilières	2 500,00	708,33	0,00	0,00	1 791,67
6135	Locations mobilières	5 600,00	1 288,44	72,52	0,00	4 239,04
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
617	Etudes et recherches	316 128,00	11 300,00	13 374,97	0,00	291 453,03
618	Divers	12 000,00	950,00	0,00	0,00	11 050,00
6226	Honoraires	17 000,00	12 884,30	3 500,00	0,00	615,70
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 493,75	0,00	0,00	-493,75
6236	Catalogues et imprimés	6 400,00	2 226,00	0,00	0,00	4 174,00
6256	Missions	1 000,00	88,50	0,00	0,00	911,50
6257	Réceptions	1 000,00	45,84	0,00	0,00	954,16
6262	Frais de télécommunications	500,00	220,00	20,00	0,00	260,00
63512	Taxes foncières	100,00	124,00	0,00	0,00	-24,00
6378	Autres taxes et redevances	4 800,00	4 032,97	0,00	0,00	767,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	161 272,00	142 273,00	0,00	0,00	18 999,00
6218	Autre personnel extérieur	161 272,00	142 273,00	0,00	0,00	18 999,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		678 800,00	274 406,40	23 367,49	0,00	381 026,11
66	Charges financières (b) (5)	66 330,95	24 955,41	41 360,23	0,00	15,31
66111	Intérêts réglés à l'échéance	71 361,15	71 346,15	0,00	0,00	15,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 030,20	-46 390,74	41 360,23	0,00	0,31
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéficiés et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		745 130,95	299 361,81	64 727,72	0,00	381 041,42
023	Virement à la section d'investissement	4 143 817,10				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 064 304,03	1 064 304,03			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 064 304,03	1 064 304,03			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 208 121,13	1 064 304,03			4 143 817,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 208 121,13	1 064 304,03			4 143 817,10
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 953 252,08	1 363 665,84	64 727,72	0,00	4 524 858,52
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	41 360,23
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	46 390,74
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 030,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 900 000,00	2 418 402,31	17 107,13	0,00	-535 509,44
70128	Autres taxes et redevances	1 900 000,00	2 418 402,31	17 107,13	0,00	-535 509,44
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	144 000,00	120 924,00	0,00	0,00	23 076,00
748	Autres subventions d'exploitation	144 000,00	120 924,00	0,00	0,00	23 076,00
75	Autres produits de gestion courante	14 500,00	0,48	0,00	0,00	14 499,52
752	Revenus des immeubles	14 500,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
7588	Autres	0,00	0,48	0,00	0,00	-0,48
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 058 500,00	2 539 326,79	17 107,13	0,00	-497 933,92
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	8 085,00	0,00	0,00	-8 085,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	8 085,00	0,00	0,00	-8 085,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 058 500,00	2 547 411,79	17 107,13	0,00	-506 018,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	86 923,03	86 923,03			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	71 440,00	71 440,00			0,00
7874	Reprises autres provisions réglementées	15 483,03	15 483,03			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		86 923,03	86 923,03			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 145 423,03	2 634 334,82	17 107,13	0,00	-506 018,92
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		3 807 829,05				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	159 650,00	88 460,66	2 600,00	68 589,34
2031	Frais d'études	154 650,00	87 470,66	2 600,00	64 579,34
2033	Frais d'insertion	5 000,00	990,00	0,00	4 010,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 638 937,04	1 216 143,25	452 242,92	970 550,87
2111	Terrains nus	126 990,00	126 990,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 509 947,04	1 087 551,15	452 242,92	970 152,97
2184	Mobilier	2 000,00	1 602,10	0,00	397,90
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 391 876,45	3 910 531,40	15 311,16	1 466 033,89
2313	Constructions	3 775 111,36	3 899 351,40	3 013,16	-127 253,20
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 266 765,09	11 180,00	12 298,00	1 243 287,09
238	Avances commandes immo. incorp.	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 190 463,49	5 215 135,31	470 154,08	2 505 174,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	236 132,90	236 091,57	0,00	41,33
1641	Emprunts en euros	211 593,44	211 552,11	0,00	41,33
1678	Autres dettes condit° particulières	24 539,46	24 539,46	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		236 132,90	236 091,57	0,00	41,33
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 426 596,39	5 451 226,88	470 154,08	2 505 215,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	86 923,03	86 923,03		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	86 923,03	86 923,03		0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	25 265,00	25 265,00		0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	2 685,00	2 685,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	43 490,00	43 490,00		0,00
148	Autres provisions réglementées	15 483,03	15 483,03		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		86 923,03	86 923,03		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 513 519,42	5 538 149,91	470 154,08	2 505 215,43
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	900 000,00	1 213 949,00	0,00	-313 949,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	900 000,00	1 213 949,00	0,00	-313 949,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00
Total des recettes d'équipement		1 250 000,00	1 213 949,00	0,00	36 051,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	100 000,00	0,00	-100 000,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	100 000,00	0,00	-100 000,00
Total des recettes financières		0,00	100 000,00	0,00	-100 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 250 000,00	1 313 949,00	0,00	-63 949,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 143 817,10			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 064 304,03	1 064 304,03		0,00
28031	Frais d'études	3 771,00	3 771,00		0,00
28121	Aménagement Terrains nus	35 610,00	35 610,00		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	78 330,23	78 330,23		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	12 753,87	12 753,87		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	342 984,68	342 984,68		0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	21 675,00	21 675,00		0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	560 511,25	560 511,25		0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	4 290,00	4 290,00		0,00
28182	Matériel de transport	4 378,00	4 378,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 208 121,13	1 064 304,03		4 143 817,10
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 208 121,13	1 064 304,03		4 143 817,10
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 458 121,13	2 378 253,03	0,00	4 079 868,10
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		2 055 398,29			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 651 448,52									
1641 Emprunts en euros (total)					2 651 448,52									
2017009	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2013	01/01/2018	25/01/2018	385 470,08	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	O	A-1
2017010	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/01/2012	01/01/2018	01/02/2018	486 372,20	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
2017011	CAISSE D'EPARGNE	13/12/2011	01/01/2017	01/06/2017	277 999,14	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
2017012	CAISSE D'EPARGNE	08/01/2015	01/01/2018	25/01/2018	265 659,82	F	Taux fixe à 2.3 %	2,300	2,300	EUR	A	P	O	A-1
2018010	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2018	01/01/2018	25/01/2018	29 250,14	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,380	EUR	A	P	O	A-1
2019001	CAISSE D'EPARGNE	16/09/2011	01/01/2019	25/02/2019	12 240,00	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,803	EUR	T	P	O	A-1
2019002	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2007	01/01/2019	25/01/2019	80 000,00	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,750	EUR	A	P	O	A-1
2019004	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2011	01/01/2019	25/03/2019	132 872,31	C	(Livret A + 2)-Floor 0 sur Livret A	2,750	2,790	EUR	A	P	O	A-1
2019005	CAISSE D'EPARGNE	05/12/2012	01/01/2019	25/03/2019	169 222,79	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,504	EUR	T	P	O	A-1
2019006	CAISSE D'EPARGNE	05/12/2012	01/01/2019	25/03/2019	60 920,26	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,504	EUR	T	P	O	A-1
2019007	CREDIT AGRICOLE	05/12/2013	01/01/2019	20/03/2019	141 010,63	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
2019008	CREDIT AGRICOLE	05/12/2013	01/01/2019	20/04/2019	70 505,32	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
2019009	DEXIA CL	10/03/2009	01/01/2019	01/02/2019	94 288,09	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,815	EUR	T	P	O	A-1
2019010	CREDIT AGRICOLE	09/01/2012	01/01/2019	15/03/2019	90 988,50	V	(Euribor 3M + 1)-Floor -1 sur Euribor 3M	0,690	0,702	EUR	T	P	O	A-1

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE EAUX CARC - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2019011	SOCIETE GENERALE	21/09/2000	01/01/2019	12/10/2019	21 342,87	V	(TAM(Postfixé) + 0.25)-Floor -0.25 sur TAM(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2019012	CAISSE D'EPARGNE	25/05/2017	01/01/2019	25/02/2019	333 306,37	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	1,893	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					293 746,54									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					293 746,54									
2012009	Agence de l'eau Seine Normandie	13/09/2012	13/09/2012	13/09/2013	20 920,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2015005	Agence de l'eau Seine Normandie	09/07/2015	09/07/2015	08/07/2016	13 047,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2017002	Agence de l'eau Seine Normandie	21/08/2017	21/08/2017	21/08/2018	20 652,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2017006	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2014	01/01/2018	16/03/2018	113 986,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2017007	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2014	01/01/2017	10/12/2017	19 820,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2017008	Agence de l'eau Seine Normandie	04/12/2014	01/01/2018	11/03/2018	18 504,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018019	Agence de l'eau Seine Normandie	18/07/2018	18/07/2018	18/07/2019	54 048,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2019003	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2019	01/01/2019	23/05/2019	32 768,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE EAUX CARC - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 945 195,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 879 788,67					211 552,11	71 346,15	0,00	41 360,23
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 879 788,67					211 552,11	71 346,15	0,00	41 360,23
2017009	N	0,00	A-1	263 197,65	6,07	F	Taux fixe à 3.8 %	3,790	32 298,85	11 228,87	0,00	9 306,96
2017010	N	0,00	A-1	317 093,29	5,08	F	Taux fixe à 4.51 %	4,496	45 159,76	16 337,61	0,00	13 069,44
2017011	N	0,00	A-1	168 155,55	5,42	F	Taux fixe à 4.51 %	4,499	23 948,35	8 663,89	0,00	4 402,85
2017012	N	0,00	A-1	192 111,67	8,07	F	Taux fixe à 2.3 %	2,294	19 018,88	4 856,00	0,00	4 111,72
2018010	N	0,00	A-1	15 595,98	3,07	F	Taux fixe à 3.38 %	3,371	3 585,58	648,34	0,00	490,53
2019001	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.75 %	3,772	1 439,47	34,01	0,00	0,00
2019002	N	0,00	A-1	53 009,52	15,07	F	Taux fixe à 4.75 %	4,737	2 182,90	2 621,64	0,00	2 343,09
2019004	N	0,00	A-1	110 528,13	10,23	C	(Livret A + 2)-Floor 0 sur Livret A	2,528	7 760,12	2 998,28	0,00	2 156,83
2019005	N	0,00	A-1	120 085,40	5,98	F	Taux fixe à 4.43 %	4,420	17 105,80	5 796,00	0,00	73,89
2019006	N	0,00	A-1	43 230,83	5,98	F	Taux fixe à 4.43 %	4,420	6 158,08	2 086,56	0,00	26,60
2019007	N	0,00	A-1	103 866,21	6,22	F	Taux fixe à 3.65 %	3,642	12 827,90	4 259,34	0,00	2 948,65
2019008	N	0,00	A-1	51 933,10	6,30	F	Taux fixe à 3.65 %	3,642	6 413,95	2 129,67	0,00	1 316,36
2019009	N	0,00	A-1	71 913,11	7,33	F	Taux fixe à 4.73 %	4,718	7 811,66	3 633,78	0,00	557,46
2019010	N	0,00	A-1	58 395,78	5,21	V	(Euribor 3M + 1)-Floor -1 sur Euribor 3M	0,458	10 963,46	301,49	0,00	10,30

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE EAUX CARC - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2019011	N	0,00	A-1	12 195,93	3,78	V	(TAM(Postfixé) + 0.25)-Floor -0.25 sur TAM(Postfixé)	0,000	3 048,98	0,00	0,00	0,00
2019012	N	0,00	A-1	298 476,52	20,40	F	Taux fixe à 1.88 %	1,875	11 828,37	5 750,67	0,00	545,55
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		192 318,01					24 539,46	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		192 318,01					24 539,46	0,00	0,00	0,00
2012009	N	0,00	A-1	8 367,97	5,70	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 394,67	0,00	0,00	0,00
2015005	N	0,00	A-1	7 828,20	8,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	869,80	0,00	0,00	0,00
2017002	N	0,00	A-1	15 144,80	10,64	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 376,80	0,00	0,00	0,00
2017006	N	0,00	A-1	78 913,84	8,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 768,19	0,00	0,00	0,00
2017007	N	0,00	A-1	10 811,17	5,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 801,87	0,00	0,00	0,00
2017008	N	0,00	A-1	6 168,00	1,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 084,00	0,00	0,00	0,00
2018019	N	0,00	A-1	43 238,40	11,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 603,20	0,00	0,00	0,00
2019003	N	0,00	A-1	21 845,63	5,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 640,93	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 072 106,68					236 091,57	71 346,15	0,00	41 360,23

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 072 106,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	06/10/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS ET PROGICIELS	2	19/12/2019
L	FRAIS D'ETUDES ET DE RECHERCHE	5	19/12/2019
L	MOBILIER	10	19/12/2019
L	MATERIEL DE BUREAU	10	19/12/2019
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	19/12/2019
L	VEHICULES LEGERS	5	19/12/2019
L	VEHICULES LOURDS	10	19/12/2019
L	INSTALLATION DE VOIRIE	25	19/12/2019
L	BATIMENTS DURABLES	60	19/12/2019
L	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PRIVES	5	19/12/2019
L	FONDS DE CONCOURS PUBLICS	15	19/12/2019
L	RESEAUX D EAU POTABLE	50	19/12/2019
L	AMENAGEMENT DE TERRAIN	30	20/12/2019
L	AUTRES BIENS	5	21/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Travaux Schéma Directeur	Travaux Schéma Directeur	0,00	0	436 750,00	0,00	-436 750,00
Travaux Schéma Directeur	Travaux Schéma Directeur	0,00	0	1 136 387,08	0,00	-1 136 387,08
Travaux Schéma Directeur	Travaux Schéma Directeur	0,00	0	1 500 000,00	0,00	-1 500 000,00
Travaux Schéma Directeur	Travaux Schéma Directeur	0,00	0	800 000,00	0,00	-800 000,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		307 572,90	307 531,57
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		236 132,90	236 091,57
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	211 593,44	211 552,11
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	24 539,46	24 539,46
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		71 440,00	71 440,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	71 440,00	71 440,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	307 531,57	470 154,08	0,00	777 685,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 208 121,13	1 164 304,03
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	100 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	100 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		5 208 121,13	1 064 304,03
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	3 771,00	3 771,00
28121	<i>Aménagement Terrains nus</i>	35 610,00	35 610,00
281311	<i>Bâtiments d'exploitation</i>	78 330,23	78 330,23
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	12 753,87	12 753,87
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	342 984,68	342 984,68
2817311	<i>Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)</i>	21 675,00	21 675,00
2817531	<i>Réseaux d'adduction d'eau (mad)</i>	560 511,25	560 511,25
2817561	<i>Service de distribution d'eau (mad)</i>	4 290,00	4 290,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	4 378,00	4 378,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	4 143 817,10	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 164 304,03	0,00	2 055 398,29	0,00	3 219 702,32

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 777 685,65
Ressources propres disponibles	IV 3 219 702,32
Solde	V = IV – II (3) 2 442 016,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

<vide> (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	155 500,89
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	9 081,25
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	51 347,59
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	708,33
6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 360,96
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	0,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	24 674,97
618	DIVERS	950,00
6226	HONORAIRES	16 384,30
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 493,75
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 226,00
605	ACHAT D EAU	40 742,43
6256	MISSIONS	88,50
6257	RECEPTIONS	45,84
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	240,00
63512	TAXES FONCIERES	124,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	4 032,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	142 273,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	142 273,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	66 315,64
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	71 346,15
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-5 030,51
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	364 089,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 064 304,03
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 064 304,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 064 304,03
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERALDES DEPENSES	1 428 393,56

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 435 509,44
70128	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	2 435 509,44
74	Subventions d'exploitation	120 924,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D EXPLOITATION	120 924,00
75	Autres produits de gestion courante	0,48
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	0,00
7588	Autres	0,48
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	8 085,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 085,00

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		2 564 518,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections	86 923,03
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCIC	71 440,00
7874	REPRISES SUR AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	15 483,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		86 923,03
R 002 (5)		3 807 829,05
TOTAL GENERAL DES RECETTES		6 459 271,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

<vide>(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	88 460,66
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 216 143,25
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 910 531,40
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	236 091,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		5 451 226,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections	86 923,03
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		86 923,03
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		5 538 149,91

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	1 213 949,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		1 313 949,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 064 304,03
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		1 064 304,03
R 001 (4)		2 055 398,29
TOTAL GENERAL DES RECETTES		4 433 651,32

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
23/01/2021	CLOTURE RESERVOIR MARGNY	5 531,20	0,00	30
12/02/2021	SUEZ RACCORDEMENT RUE CARNOT	6 714,00	0,00	30
16/02/2021	CLOTURE RESERVOIR MARGNY	1 382,80	0,00	30
19/03/2021	RACCORDEMENT RUE PERSONNE DE R	2 024,99	0,00	30
19/03/2021	RACCORDEMENT RUE PERSONNE DE R	33 097,35	0,00	30
23/03/2021	SUEZ RACCORDEMENT RUE PERSONNE	2 515,17	0,00	30
09/04/2021	RESEAUX CHOISY	114 340,60	0,00	30
12/06/2021	Marché : 201811, Société : 1	347 606,05	0,00	30
14/07/2021	Marché : 201866, Société : 0	3 092,50	0,00	30
14/08/2021	SUEZ VERBERIE RACCORDEMENT RD1	2 714,19	0,00	30
08/09/2021	M202130 TVX CANA	315 377,55	0,00	30
22/10/2021	SUEZ RACCORDEMENT CLAIROIX RUE	4 598,91	0,00	30
23/10/2021	VEOLIA ANALYSE METALLOGRAPHIQU	910,00	0,00	30
23/10/2021	SUEZ VERBERIE RACCORDEMENT RD1	907,11	0,00	30
04/12/2021	COMPIEGNE CARNOT RACCORDEMENT	5 780,34	0,00	30
15/12/2021	Marché : 202144P, Société : 01	5 015,00	0,00	30
17/12/2021	M 201639 GEO DETECTION SDAE	8 000,00	0,00	30
17/12/2021	POSE D'UN DEBITMETRE RESERVOIR	16 716,84	0,00	30
24/12/2021	MOBILIERS BUREAUX	1 602,10	0,00	1
24/12/2021	BETHISY SAINT PIERRE MISE EN C	54 571,70	0,00	30
24/12/2021	Marché :202130	91 142,60	0,00	30
24/12/2021	Marché : 201811, Société : 1	73 512,25	0,00	30
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 097 153,25	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	2 564 518,92
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	61 889 418,69	49 474 415,09	0,00	49 474 415,09
RECETTES	61 889 418,69	51 262 896,46	0,00	51 262 896,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	30 320 240,34	18 535 799,88	2 357 312,65	20 893 112,53
RECETTES	30 320 240,34	15 795 909,11	2 632 976,09	18 428 885,20

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET SERVICE EAUX CARC / Numéro SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 953 252,08	1 428 393,56	0,00	1 428 393,56
RECETTES	5 953 252,08	2 651 441,95	0,00	2 651 441,95
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 513 519,42	5 538 149,91	470 154,08	6 008 303,99
RECETTES	8 513 519,42	2 378 253,03	0,00	2 378 253,03

BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / Numéro SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	318 060,00	276 086,96	0,00	276 086,96
RECETTES	318 060,00	319 900,57	0,00	319 900,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	141 660,00	116 907,05	4 808,06	121 715,11
RECETTES	141 660,00	99 259,36	0,00	99 259,36

BUDGET AMENAGEMENT ZONES CARC / Numéro SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	39 154 145,19	14 006 549,32	0,00	14 006 549,32
RECETTES	39 154 145,19	14 485 495,86	0,00	14 485 495,86
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	28 506 703,00	8 322 182,56	0,00	8 322 182,56
RECETTES	28 506 703,00	7 636 724,56	0,00	7 636 724,56

BUDGET DECHETS MENAGERS CARC / Numéro SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	10 208 225,47	9 548 199,38	0,00	9 548 199,38
RECETTES	10 208 225,47	10 564 826,27	0,00	10 564 826,27
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 291 779,30	152 178,41	19 508,66	171 687,07

BUDGET DECHETS MENAGERS CARC / Numéro SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	1 291 779,30	128 047,09	0,00	128 047,09

BUDGET TRANSPORT CARC / Numéro SIRET : 20006796500075				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	11 031 133,93	7 850 559,12	0,00	7 850 559,12
RECETTES	11 031 133,93	9 444 377,68	0,00	9 444 377,68
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 890 737,81	397 575,97	1 135 089,44	1 532 665,41
RECETTES	1 890 737,81	319 522,36	405 400,00	724 922,36

BUDGET SPANC CARC / Numéro SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	35 666,42	6 029,61	0,00	6 029,61
RECETTES	35 666,42	8 307,44	0,00	8 307,44
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	403 281,73	0,00	0,00	0,00
RECETTES	403 281,73	0,00	0,00	0,00

BUDGET AERODROME CARC / Numéro SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	183 850,00	117 758,11	0,00	117 758,11
RECETTES	183 850,00	163 796,66	0,00	163 796,66
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	777 776,60	68 531,36	0,00	68 531,36
RECETTES	777 776,60	62 485,10	0,00	62 485,10

BUDGET GENS DU VOYAGE CARC / Numéro SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	867 590,00	802 339,30	0,00	802 339,30
RECETTES	867 590,00	802 339,30	0,00	802 339,30
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	294 930,68	183 080,03	0,00	183 080,03
RECETTES	294 930,68	186 854,77	0,00	186 854,77

BUDGET SERVICE ASSAINT CARC / Numéro SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	9 480 463,36	3 062 782,21	0,00	3 062 782,21
RECETTES	9 480 463,36	6 111 729,29	0,00	6 111 729,29
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 746 824,58	3 211 203,05	155 885,90	3 367 088,95
RECETTES	10 746 824,58	3 114 535,87	0,00	3 114 535,87

BUDGET HOTEL DE PROJET CARC / Numéro SIRET : 20006796500117				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	496 057,00	456 946,81	0,00	456 946,81
RECETTES	496 057,00	456 946,81	0,00	456 946,81
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	671 035,06	90 793,79	13 876,83	104 670,62
RECETTES	671 035,06	205 179,10	0,00	205 179,10

BUDGET SERVICE TOURISME CARC / Numéro SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	731 829,37	537 555,87	0,00	537 555,87
RECETTES	731 829,37	537 555,87	0,00	537 555,87
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 137 354,60	434 374,02	47 368,63	481 742,65
RECETTES	1 137 354,60	439 184,05	0,00	439 184,05

BUDGET ZA CHAMP DOLANT / Numéro SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	111 779,57	111 453,96	0,00	111 453,96
RECETTES	111 779,57	111 453,96	0,00	111 453,96
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	111 642,04	111 316,43	0,00	111 316,43
RECETTES	111 642,04	111 316,43	0,00	111 316,43

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	140 461 471,08	87 679 069,30	0,00	87 679 069,30
RECETTES	140 461 471,08	96 921 068,12	0,00	96 921 068,12
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	84 807 485,16	37 162 092,46	4 204 004,25	41 366 096,71
RECETTES	84 807 485,16	30 477 270,83	3 038 376,09	33 515 646,92
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	225 268 956,24	124 841 161,76	4 204 004,25	129 045 166,01
TOTAL AGREGE DES RECETTES	225 268 956,24	127 398 338,95	3 038 376,09	130 436 715,04

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 53
 Nombre de membres présents : 43
 Nombre de suffrages exprimés : 51
 VOTES :
 Pour : 46
 Contre : 2
 Abstentions : 3

Date de convocation : 19/03/2022

Présenté par (1) Monsieur PORTEBOIS,
 A Salles Saiont Nicolas le 31/03/2022
 (1) Monsieur PORTEBOIS,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Salles Saint Nicolas, le 31/03/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Christelle GOBERT	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Madame Martine MIQUEL	
Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monsieur Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude DUPRONT	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	
Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur PORTEBOIS, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil d'Agglomération.